

Le port d'Alger paralysé durant six heures

Première sortie sur le terrain après sa réélection au poste de secrétaire général de l'UGTA, M. Abdelmadjid Sidi Saïd a réussi à désamorcer la crise qui a ébranlé hier durant six heures l'Entreprise portuaire d'Alger. Cette dernière, considérée comme la véritable plate-forme de commerce extérieur, a connu une paralysie totale de ses activités.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Ainsi, à l'appel de leurs représentants syndicaux, les 3 500 travailleurs du port d'Alger ont observé un arrêt total des activités, provoquant une quasi-paralysie du principal port d'Algérie. Il a fallu l'intervention du secrétaire général de l'UGTA, «pour que la situation se déblocque, que les choses reprennent leur cours normal» et ramener les deux parties au dialogue, en fixant un autre round de négociations qui aura lieu samedi prochain dans l'après-midi. Suite à quoi les dockers ont repris le travail en attendant les résultats de samedi prochain.

En effet, Abdelmadjid Sidi Saïd, qui s'est déplacé au siège du syndicat d'Entreprise du port d'Alger, s'est longuement entretenu avec les représentants des travailleurs, dont son SG, M. Abbès pour se rendre quarante minutes plus tard au siège de la direction générale de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) afin de rencontrer son premier responsable. En pré-

sence des dockers et autres membres de son conseil syndical, le secrétaire général du syndicat du port d'Alger, sous le regard attentif de Sidi Saïd, a fait état de la situation qui prévaut aujourd'hui au sein de l'entreprise portuaire. «Il n'a pas eu froid aux yeux de nous dire de faire grève si vous le voulez», a indiqué M. Abbès. A l'origine de cette journée de protestation, le refus, selon le secrétaire général du syndicat du port d'Alger, «du directeur général de l'entreprise du port d'Alger d'appliquer les accords conclus entre les membres de la Coordination des ports d'Algérie et l'employeur. Il s'agit des «indemnités de panier et de nourriture, des indemnités de transport et véhicule, des frais de mission et déplacement et de l'indemnité de salaire unique».

Cependant, le principal point d'achoppement entre les deux parties est relatif à «l'augmentation des primes et indemnités qui varie entre 20% et 30% en fonction des possibilités financières de chaque entreprise». Ainsi, si les autres entreprises portuaires ont mis en application cet accord avec effet rétroactif à compter de mars 2007, la direction générale de l'entreprise portuaire, selon la même source, «a limité à hauteur de 20% l'augmentation des primes et indemnités, alors que le port d'Alger est considéré comme l'entreprise la plus performante en Algérie dans son secteur». «C'est la goutte qui a fait déborder le vase. La situation au port d'Alger est des plus catastrophiques. Outre la question salariale, les travailleurs font face à une situation socioprofessionnelle extrêmement négative : absence d'encadrement médical adéquat, non-remplacement des



Mettre fin à l'injustice.

travailleurs partis en retraite, non titularisation des vacataires, dont les droits sociaux ne sont nullement respectés, sans compter l'inertie de la direction générale qui ne donne aucune suite aux doléances et autres revendications des représentants des travailleurs», souligne-t-on.

Les propos des syndicalistes ont mis en émoi le premier responsable de la Centrale syndicale et l'assistance. «Hier, au

moment où notre pays a connu de graves situations, les dockers étaient au front et ont pris leurs responsabilités pour défendre leur entreprise et aujourd'hui, à leur grande surprise, on ne daigne pas donner suite à leurs revendications légitimes», a témoigné un docker, qui lance un appel aux autorités concernées pour «mettre fin à l'injustice».

Cette première sortie sur le terrain de Sidi Saïd et son inter-

vention pour le règlement de cette crise interviennent dans un contexte syndical particulier. Selon des observateurs, le 9^e secrétaire général de l'UGTA, porté par 1 200 congressistes à la tête de la Centrale, a désormais les coudées franches pour «mettre de l'ordre dans la maison UGTA» mais surtout la remettre sur la bonne voie celle «de la revendication syndicale».

A. B.

ANNABA Arrestation de 532 harragas durant l'année 2007

Selon les déclarations du commandant de la base des gardes-côtes de la wilaya d'Annaba, sise au port de la même ville, l'année 2007 a connu une expansion sans commune mesure avec les années précédentes au vu du nombre assez élevé des harragas arrêtés, et qui avoisine les 532 personnes.

Dans le même sillage, le commandant a indiqué que les membres des gardes-côtes de cette façade maritime de l'est ont procédé au repêchage de 30 corps de harragas en décomposition avancée.

Idem, ajoutera-t-il, que «ces éléments ont réussi à stopper des tentatives d'immigration clandestine au cours du premier trimestre de l'année en cours et ce, par l'arrestation de 134 personnes qui ont tenté de rejoindre l'autre rive de la Méditerranée».

«Ce résultat est le fruit de 6 opérations exécutées par les unités des gardes-côtes en haute mer», a-t-il précisé.

Signalons enfin que les personnes arrêtées ont été remises aux autorités de leur wilaya d'origine.

Daoud Allam

LEURS INDEMNITÉS BLOQUÉES PAR LA SGP INDJAB DEPUIS MAI 2006

Des travailleurs de l'ex-Batos interpellent Belkhadem

Depuis le 31 mai 2006, 76 travailleurs de l'entreprise du bâtiment EPE-Batos, aujourd'hui dissoute, attendent désespérément leurs indemnités de licenciement. Maintes fois interpellés par les responsables des structures concernées, dont le SG de l'UGTA, l'Inspection du travail, l'inspecteur général du ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MPPI), le premier responsable de la SGP Indjab ne semble pas, selon les représentants des travailleurs, «donner suite à toutes les instructions qui lui ont été adressées, dont la

dernière remonte au 3 mars dernier». Dans cette dernière, l'inspecteur général du MPPI a rappelé au président de la SGP les différentes correspondances qui lui ont été adressées et qui n'ont pas été suivies d'effet.

«Si ce monsieur est le véritable décideur, qu'il le dise et on saura après à qui s'adresser. Il est anormal que les correspondances adressées soient restées lettre morte. Nous interpellons le chef du gouvernement pour qu'il mette fin à cette hogra», indique-t-on.

A. B.

L'ERREUR HUMAINE RETENUE DANS LA COLLISION DE LAKHDARIA

Deux agents de la SNTF suspendus

C'est l'erreur humaine qui a été retenue par la commission d'enquête installée suite au grave accident ferroviaire qui a eu lieu le 28 février dernier à Lakhdaria.

Fatma Zohra B. - Alger (Le Soir) - Un communiqué de la SNTF révèle que la commission mise en place pour déterminer les causes, les circonstances et les responsabilités dans cet accident est arrivée à la conclusion que les règlements de sécurité régissant la circulation des trains et autres engins sur rail n'ont pas été respectés. La commission a aussi conclu que l'erreur commise par deux agents SNTF, à la gare de Lakhdaria est la principale cause de cet accident. Ces derniers, précise le communiqué de la SNTF, ont d'ailleurs été suspendus, et ce, jusqu'à leur comparaison

devant la commission de discipline de l'entreprise. Pour rappel, la collision qui a eu lieu au PK 68+570 de la ligne Alger-Constantine a impliqué un convoi de transport de carburant en provenance d'Alger et se dirigeant vers Bordj-Bou Arréridj et une locomotive circulant en sens inverse. L'accident survenu dans un tunnel long de 750 m situé dans les gorges de Lakhdaria entre les gares de Beni Amrane et Lakhdaria a fait, pour rappel, quatre blessés dont un brûlé grièvement alors que le conducteur du train «S173» transportant le carburant est toujours porté disparu. L'accident a fait aussi de



Les règlements de sécurité n'ont pas été respectés.

grands dégâts matériels et des dommages importants aux ouvrages de génie civil et à la voie ferrée. Les volutes de

fumée ont d'ailleurs continué à se dégager du tunnel plusieurs jours après la collision.

F.-Z. B